

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 mars 2021

Délibération
N° CA 2021 – 23

*Relative aux cartographies des risques et plans d'actions des processus de contrôle interne,
comptable et budgétaire (Immobilisations, Clôture Comptable et Budgétaire)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration approuve les cartographies des risques et plans d'actions des processus suivants, annexés à la présente délibération :

- « Immobilisations » ;
- « Clôture Comptable et Budgétaire » ;

La légende de l'annexe 1 s'applique à l'ensemble des cartographies des risques.

La légende de l'annexe 2 s'applique à l'ensemble des plans d'actions.



Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

Légende de la cartographie des risques :

Cotation de l'impact du risque :

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4
Mesure de l'impact juridique (Jur.)		
Aucun		1
Significatif		2
Important		3
Critique		4
Mesure de l'impact d'image (Ima.)		
Aucun		1
Mitigé		2
Mauvais		3
Très mauvais		4

Cotation de la gravité du risque :

Priorité de traitement du risque (Gravité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidaire	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé	1

Cotation de la probabilité du risque :

Mesure de la probabilité (Proba.)		
Evènement exceptionnel (<i>une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100</i>).	Faible	1
Evènement rare (<i>une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100</i>).	Modérée	2
Evènement possible (<i>une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10</i>).	Elevée	3
Evènement fréquent (<i>plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux</i>).	Forte	4

Cotation du niveau de maîtrise du risque :

Niveau de maîtrise du risque		
Dispositifs existants - formalisés / documentés / supervisés / évalués.	Fort	4
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	3
Dispositifs existants mais faiblement formalisés / documentés / contrôlés.	Faible	2
Aucun dispositif existant	Très faible	1

Légende du plan d'actions :

Priorité de traitement du risque (Gravité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidaire	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé	1

Priorité de traitement de l'action	
1	Prioritaire
2	A traiter
3	Subsidaire